Note d'information à l'attention des teneurs de compte de PEA, plans d'épargne en actions, investis en parts du FCP « Elan France Bear » (ci-après « l'OPC »)

Paris, le 12 février 2021

Madame, Monsieur,

Ce courrier vous est adressé conformément à l'arrêté du 22 décembre 2020, portant fixation de la période d'adaptation mentionnée à l'article 3 de l'ordonnance n°2020-1595 du 16 décembre 2020 tirant les conséquences du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne en matière d'assurances, de placements collectifs et de plans d'épargne en actions.

Dans ce contexte, Rothschild & Co Asset Management Europe vous informe de sa décision de maintenir l'éligibilité des parts de l'OPC dans le cadre de Plans d'Epargne en Actions (disposition fiscale de droit français) à l'issue de la période spécifique prenant fin le 30 septembre 2021, et ce malgré la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne.

Le code ISIN de la part de l'OPC est le suivant : FR0000400434.

Conformément à la réglementation, cette note d'information est également publiée sur le site internet de la société de gestion : https://am.eu.rothschildandco.com

Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur et le prospectus de l'OPC sont disponibles sur demande et gratuitement auprès de Rothschild & Co Asset Management Europe, 29 avenue de Messine, 75008 Paris.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Rothschild & Co Asset Management Europe
Le Comité de Gérance